

Portrait de conseillère : Catherine GUERNIOU



PORTRAIT DE MEMBRE

PUBLIÉE LE 30/05/2022

Qui sont les conseillères et conseillers du CESE ? Chaque semaine, retrouvez le portrait d'une ou un membre du CESE : parcours, engagement dans la société civile organisée et ambitions pour leur mandat au sein de la troisième assemblée de la République ... Focus sur celles et ceux qui forment la société agissante.

Catherine Guerniou est une femme d'entreprises. En plus de la société qu'elle dirige en Val-de-Marne, elle exerce différents mandats, notamment à la CPME où elle représente la Fédération française du bâtiment (FFB). Elle siège au CESE au sein de deux formations de travail en lien avec ses convictions : environnement et droits de femmes.

Energie et esprit d'équipe

Catherine Guerniou est une entrepreneure énergique, qui co-construit et parle collectif en évoquant volontiers ses équipes. Elle aime avancer avec les autres et les embarquer dans ses projets. Pour elle, les salariés constituent la valeur ajoutée des entreprises. « Nos « petites » structures font preuve de créativité, d'agilité et de dynamisme. »

« Je veux porter les enjeux de la transition des PME d'une façon positive, montrer que, tous, nous avons à gagner avec des circuits courts et un fort ancrage territorial. »

Sensible aux enjeux de RSE (elle préfère être dénommée chef de file plutôt que « présidente » du groupe de travail sur le sujet à la FFB, transitions écologique et énergétique), elle fait partie du groupe des 150 entrepreneurs pour le climat issus de la Convention citoyenne pour le climat.

La place des femmes et la parité sont des sujets qu'elle promeut. Elle a reçu le prix de la femme engagée de la chambre des métiers et de l'artisanat) et bataille pour plus de présence et de mixité dans son secteur dans le cadre d'un groupe de Femmes du bâtiment auquel elle appartient.

Le CESE, une assemblée essentielle

Elle reste très fière et honorée d'avoir été sollicitée pour représenter la CPME au CESE. « Cette institution est une belle opportunité pour évoquer des sujets clés. »

Toujours sensible aux relations de travail, elle apprend d'abord à connaître les membres et les nombreuses structures de secteurs très différents. Elle apprécie cette institution humaine : « On n'est pas toujours d'accord entre nous, mais c'est ce qui rend intéressant les débats ! » Selon elle, c'est un magnifique outil avec une multitude de compétences internes mais pas assez mises en avant.

Elle découvre ensuite derrière l'impressionnant et solennel hémicycle, le fonctionnement et les méthodes de travail. Elle admet que « le temps – CESE- permet de prendre du recul, la vie ailleurs va tellement plus vite ! ». Catherine Guerniou confie qu'après ses sessions de travail en commission du CESE, lorsqu'elle retourne dans son entreprise ou son secteur d'activité, elle considère nombre de sujets avec un angle élargi, nouveau et plus en amont, grâce à des échanges formidables avec ses homologues membres de l'assemblée.

« Le CESE, c'est le début d'un cheminement de pensées et d'actions. »

Les thématiques étudiées sont très larges et multiples, c'est un travail fabuleux mené par la 3e assemblée de la République.

« Il faut développer le CESE pour plus de rayonnement et en donner une image renouvelée ! ». Au sujet du CESE réformé par la participation citoyenne, elle reprend son mantra : il faut co-construire ! « Pour enrichir le débat de manière efficace et pertinente, la prise en compte de la parole citoyenne doit être encadrée, » insiste-t-elle.

La cheffe d'entreprise engagée se demande enfin pourquoi l'Etat qui a parfois des difficultés à mobiliser les Français sur des sujets sociétaux essentiels ne fait pas davantage usage du CESE : « Cette institution est apolitique et représente la société civile. En bref, le CESE une assemblée où tout le monde peut se retrouver ! »

Crédits photo : Katrin Baumann